



J' ai reçu un oqtf et j' aimerais en savoir un peu plus

Par **sarah**, le **02/02/2012 à 16:22**

Bonjour,

j' ai reçu un oqtf fin novembre dernier j' avais fait appel auprès de la prefecture mais ils ont rejetée ma demande je suis etudiante et ils ont dits qu' il y' avait pas de serieux dans les etudes , j' ai trouvé une ecole privée pour l' année prochaine est c que avec cette ecole y' a t' il une chance pour que la prefecture revienne sur leur descision ? j' ai eu la police qui est passée mais ils m' ont pas trouvés est ce qu' ils passeront encore dois je craindre qu la police passe tous les jours chez moi ?

Par **amajuris**, le **02/02/2012 à 16:50**

bjr,

ce qui compte pour la décision, ce sont les études passées et non les futures études.

Le renouvellement dépend de plusieurs conditions (assiduité et progression dans les études, ressources...). Des justificatifs sont demandés.

si vous avez un oqtf, il risque effectivement d'avoir des ennuis avec les autorités françaises.

voir ce lien: <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F18371.xhtml>

cdt

Par **sarah**, le **02/02/2012 à 17:53**

quel est mon seul recours c' est de quitter la france sachant que j ' ai mes parents t mes freres qui habitent avec moi mes ils vievent chez moi et les garçons sont scolarisés ici mon pere est handicapé il a pas de probleme de sejour ni ma mere et mes freres eux ils sont français . est ce que la police passe tous les jours sonné chez toi ? qu doit je faire l' année est déjà finit .